

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## En s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 5 AOUT

## INFORMATIONS

## LE PROCHAIN VOYAGE PRÉSIDENTIEL

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, en sa qualité de député de la Marne, doit présenter prochainement à M. Carnot, à Fontainebleau, une délégation du conseil municipal de Châlons, qui invitera officiellement le Président de la République à s'arrêter dans cette ville, quand il se rendra à la revue qui clôturera les grandes manœuvres.

Une autre délégation du conseil municipal d'Épernay doit également se rendre à Fontainebleau.

## M. CARNOT A SAINT-PÉTERSBOURG

Le bruit d'une prochaine visite de M. Carnot à Saint-Petersbourg prend une consistance de plus en plus sérieuse.

Le Président de la République viendrait vers la Noël pour remercier le Tsar de lui avoir décerné le grand-cordon de Saint-André et aussi de l'accueil si cordial fait à la flotte française.

Les Chambres françaises seraient, dès la rentrée, saisies de ce projet de voyage du chef de l'Etat.

## L'ESCADRE EN ANGLETERRE

Il est maintenant décidé que la Reine sera accompagnée du prince de Galles et du duc d'Edimbourg lors de son inspection de la flotte française à Portsmouth.

De grands préparatifs se font en vue de cette solennité.

A la Chambre des Communes, lord George Hamilton, répondant à certaines questions, dit que de nombreuses demandes d'invitations à l'inspection de la flotte française lui étaient parvenues et qu'il fera son possible pour donner satisfaction à tout le monde.

Après avoir pris conseil de M. di Rudini, le roi Humbert a autorisé le prince héritier de Naples à assister à la réception de l'escadre française à Portsmouth.

On veut voir dans cette décision une nouvelle preuve du désir du gouvernement italien d'essayer de renouer des négociations commerciales avec la France.

## LA REINE DES BELGES

La crise que vient de traverser Sa Majesté, et que nous avons relaté hier en dernières nouvelles, a été provoquée par les scènes pénibles qui se sont passées pendant la visite que la reine a faite, dans l'après-midi, à la malheureuse princesse Charlotte, veuve de l'empereur Maximilien et sœur du roi Léopold. Ces scènes ont péniblement affecté la reine, qui est rentrée au palais épuisée d'émotion.

Elle a été d'autant plus impressionnée par l'état d'exaltation de la princesse Charlotte que celle-ci a toujours eu, malgré sa maladie mentale, la plus vive affection pour la reine qui lui rendait presque journellement visite au château de Bouchant, situé à une demi-heure du château de Laeken.

Les médecins ont vivement conseillé à l'en-

tourage de la reine de lui éviter toute émotion. Le calme et la quiétude lui seront nécessaires pendant longtemps.

La reine des Belges est âgée de cinquante-cinq ans.

Dans l'après-midi, à la Chambre des représentants, M. Beernaert, ministre des finances et chef du cabinet, a fait, au nom du roi, une déclaration pour rassurer la Chambre sur l'état de santé de la reine.

Cette déclaration a été accueillie par de vifs applaudissements.

## LE REPOS DU DIMANCHE

Le mouvement en faveur du repos dominical s'accroît chaque jour davantage.

A Dunkerque, les facteurs des postes ont signé une pétition, appuyée par tout le commerce local, tendant à la suppression de la distribution du dimanche après-midi. Cette démarche a réussi, et il n'y a plus de distribution de lettres à domicile le dimanche à Dunkerque. Ceux cependant qui voudraient recevoir leur courrier le dimanche après-midi, peuvent le retirer aux guichets de la poste.

A Issoudun, toutes les pharmacies, sauf une qui reste ouverte à tour de rôle pour le service, sont fermées toute la journée du dimanche. Un grand nombre d'épiciers ont également accepté de fermer, sur les invitations de la *Ligue populaire pour le repos du dimanche*.

A Besançon, les employés des magasins de chaussures, s'étant concertés, ont obtenu de leurs patrons la fermeture des magasins à partir de une heure les dimanches et jours fériés. Tous les négociants de la partie ont adhéré à la demande des employés et signé l'engagement de fermer, sous peine d'une amende prévue par un règlement, dès le dimanche 7 juin, à l'heure indiquée ci-dessus. C'est un premier pas en faveur du repos dominical et il faut espérer que bientôt les magasins fermeront toute la journée.

A Paris, les employés des magasins de chaussures réunis, au nombre de quatre cents, ont nommé un comité chargé, entre autres choses, d'obtenir la fermeture des magasins à midi le dimanche et les jours fériés.

Trois cents employés de la quincaillerie et des bazars ont également décidé la formation d'un syndicat, chargé de présenter aux patrons plusieurs revendications. On y remarque celle-ci : la fermeture complète des boutiques, les dimanches et jours fériés.

Signalons enfin le fait suivant : « A l'assemblée des actionnaires des glaces de Saint-Gobain, le président, qui est le duc de Broglie, ayant fait remarquer à ceux qui demandaient le repos du dimanche pour les ouvriers de l'usine que cela entraînerait une perte de plusieurs centaines de mille francs, les actionnaires ont répondu qu'ils acceptaient de subir cette perte. »

## FÊTE NATIONALE EN SUISSE

Veut-on savoir comment une République voisine célèbre une fête nationale ? Dimanche ont commencé les fêtes suisses à l'occasion du six centième anniversaire de l'établissement

de la Confédération. C'est le canton de Schwytz qui a été choisi pour la célébration de la fête :

« Schwytz étant catholique, disent les députés, c'est à l'église des Capucins que le service religieux traditionnel a été célébré. Les radicaux et les protestants y assistaient. »

Nos radicaux de France en usent autrement ; nombre d'entre eux se croiraient déshonorés et surtout disqualifiés s'ils pénétraient dans une église. On a vu tel président du Conseil municipal stationner dans la rue pendant la cérémonie religieuse des obsèques de sa mère. Les ministres de la République ne se permettraient pas de prononcer le nom de Dieu, même dans un discours sur l'idéal, au concours général de la Sorbonne. Avec le système suisse, la République dure depuis six cents ans ; nous doutons fort que le système de nos républicains donne le même résultat.

Avant-hier ont été célébrées, à Paris, en l'église de la Madeleine, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les obsèques de la comtesse Antoine de Gontaut-Biron, née de la Panouse, décédée le 30 juillet.

Le deuil était conduit par le comte Antoine de Gontaut-Biron, son mari, et par ses deux fils, MM. Louis et Armand de Gontaut-Biron.

## UNE MARCHÉ DE GLAVATCH

On télégraphie de Saint-Petersbourg : « Un incident à signaler de la réception de la flotte française. Au banquet du 25 juillet, l'orchestre joua une superbe marche de Glavatch ; elle plut tellement aux officiers français qu'ils la firent jouer plusieurs fois par l'orchestre et qu'ils la couvrirent de bravos. »

M. Glavatch se propose d'offrir des exemplaires de luxe de cette magnifique composition à M. Carnot, à l'amiral Gervais et à votre ambassadeur. »

## UNE CATASTROPHE A TOULON

## CINQ OUVRIERS ENSEVELIS

Une catastrophe s'est produite lundi soir à Sollies-Pont.

Des ouvriers, occupés à des travaux communaux, travaillaient à creuser une tranchée longeant un mur de plus de trois mètres de hauteur, lorsque ce mur s'est subitement écroulé ensevelissant cinq d'entre eux.

Deux ont été tués sur le coup.

Les trois autres ont reçu des blessures plus ou moins graves ; mais leur vie n'est pas en danger.

L'enterrement des victimes a eu lieu hier soir avec une grande solennité, aux frais de la municipalité.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 août 1891.

Les nouvelles des places étrangères sont plus favorables. D'autre part, la nôtre se trouve dégagée de certaines grosses positions d'acheteurs, l'argent est abondant. Tout cet ensemble satisfaisant rend un peu d'activité au marché et la hausse reprend le dessus.

Le 3 0/0 s'avance de 35 centimes à 95 et le 4 1/2 0/0 est en progrès à 105.

Les actions des établissements de crédit font également preuve de meilleures dispositions.

La Banque de Paris est en reprise à 752.50. La Société Générale provoque des achats au comptant à 482.50.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 4,247.50. Le Crédit Mobilier se défend contre d'injustes attaques et se relève vigoureusement à 325. L'obligation des Immeubles de France se négocie à 388.

Les obligations Linarès à Alméria sont demandées aux environs de 245.

Les Chemins Economiques sont à 413. INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Part Paris-Caracas reste très ferme à 125 ; on attend dans les premiers jours du mois un navire chargé de bœufs.

On parle beaucoup depuis quelques jours du Crédit Provincial et les parts sont recherchées sur le marché en Banque.

## NOUVELLES MILITAIRES

## LES GRANDES MANŒUVRES

A la suite du voyage que le chef d'état-major général de l'armée vient d'accomplir dans l'Est avec une partie de ses officiers chefs de service, on a arrêté définitivement le programme des grandes manœuvres que les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> corps doivent exécuter en septembre prochain, sous la haute direction du général Saussier. Le thème général est le suivant :

Une armée ennemie marche sur Paris par plusieurs directions ; nos troupes n'ayant pu empêcher la jonction des corps d'armée ennemis, une grande bataille a lieu, soit à Brienne, soit à Arcis-sur-Aube.

On sait que ces manœuvres doivent comprendre trois périodes distinctes, mise à part la période de concentration qui commencera le 28 août.

1<sup>re</sup> période de manœuvres : combats de corps d'armée contre corps d'armée, le 5<sup>e</sup> contre le 6<sup>e</sup> ; le 7<sup>e</sup> contre le 8<sup>e</sup>.

2<sup>e</sup> période : manœuvre d'armée contre armée, le 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> corps (général de Galliffet) contre les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> général (Davout d'Auers-tædt).

3<sup>e</sup> période : manœuvre d'un groupe d'armées — armées des généraux de Galliffet et Davout d'Auers-tædt, réunis sous le commandement du général Saussier, contre un ennemi figuré, représenté par un certain nombre de bataillons de chasseurs, de régiments régionaux et probablement la brigade fournie par la marine.

Toutes les manœuvres seront terminées le 17 septembre ; le 18, grande revue à laquelle assisteront M. de Freycinet et M. Carnot ; le 19, dislocation.

## LE GÉNÉRAL OUDINOT

Dans le *Petit Versaillais*, M. le général comte de Geslin consacre l'éloquent article suivant au général Oudinot :

« On voit mal à travers les larmes ; aussi bien la plus profonde amitié comme la plus sincère admiration restent toujours au-dessous quand il s'agit de louer un homme tel que le général Henri Oudinot comte de Reggio. — Et cependant, en face d'un caractère de cette trempe, le silence ne serait pas de saison ; l'éloge même affaibli que peut en faire une

plume troublée par la mort d'hier, est un hommage qui s'impose comme un devoir et un cri du cœur et d'espérance en pensant que d'autres vaillants suivront les traces de celui que nous pleurons.

» Dernier fils du maréchal Oudinot, duc de Reggio, une des plus grandes figures et des plus pures gloires de l'Empire, et de la maréchale Oudinot, duchesse de Reggio, née Eugénie de Coucy, il était né à Paris, le 3 février 1822. — En 1840, il entra à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr pour en sortir, comme sous-lieutenant de cavalerie, deux ans après. — C'est en 1863 qu'il prenait, comme colonel, le commandement du 1<sup>er</sup> régiment de lanciers, après avoir obtenu au choix tous les grades précédents. — Enfin, dans les premiers mois de 1871, il était promu au grade de général de brigade. — Ses campagnes étaient nombreuses. — En 1849, siège de Rome; de 1853 à 1859 il est en Algérie; en 1859 il fait la campagne d'Italie; retourne en Afrique en 1860; et enfin nous le voyons en 1870 et 1871 dans la guerre contre l'Allemagne.

» Enfant, il songeait aux trente-deux blessures de son illustre père, à son titre de « Sauveur de l'armée », qui lui était donné, officiellement, par Napoléon I<sup>er</sup>, après le passage de la Bérésina; et il méditait beaucoup plus sur l'héroïsme du maréchal que sur les distinctions si éclatantes qui en furent la récompense.

» Quand il obtint la faveur (il n'en cherchait jamais d'autres) d'aller combattre avec ses deux frères, à Rome, en 1849, le Président de la République lui dit: « Partez, car vous êtes d'un sang que le danger appelle, » et sous les ordres de ce brave général Oudinot qui eut l'insigne honneur de rétablir Pie IX sur son trône, le jeune capitaine fit des prodiges de valeur.

» Dans ses nombreuses campagnes, la Providence se plut à le protéger des plus grands dangers, mais lui infligea ce qui pouvait, plus que des blessures passagères, faire saigner son cœur de Français. — Emmené en Allemagne après la capitulation de Sedan, il dévorait son cruel chagrin dans la retraite la plus profonde. — Mais au milieu de sa suprême douleur, la compagne de sa vie, cette aimable et sainte comtesse de Reggio que sa qualité d'Alsacienne rendait deux fois Française, sut, par l'énergie et la douceur de sa charité, trouver la consolation à leur patriotisme. — Ensemble ils employaient à secourir nos soldats prisonniers, cette science de l'aumône qui donne plus encore que son or, en y ajoutant le fruit de son travail, l'appui de ses réconfortants conseils.

» Rentré en France comme général, Oudinot de Reggio pouvait espérer, après plus de treize ans de grade, que les étoiles divisionnaires seraient le couronnement de sa belle carrière; mais il dut s'armer pour cette lutte qui consiste à voir froidement les injustices et les

passé-droits. — Sans un mot de regret, il resta le serviteur de la France, dédaignant d'autant plus les honneurs qu'il était plus digne de les obtenir.

» Retiré à Versailles, c'est là que la dernière épreuve l'atteignit, il y a deux mois. — En terrassant son énergie physique, la maladie, comme si elle eût reculé devant son inébranlable patience, ne put jamais entamer son intelligence si jeune encore. — La spirituelle gaieté de cette nature d'élite trouvait une singulière douceur à continuer, avec les siens, ces entretiens si élevés dont se souvenaient tous ceux qui l'approchaient.

» D'un mot exquis, il raffermait les âmes. — Puis sa foi éclairée le transportait au-dessus des misères de ce monde et, résigné à ses cruelles souffrances, il trouvait toujours des élans admirables de ferveur. — Entouré des soins incessants de sa femme, de ses sœurs, il avait, au milieu de leurs larmes, des paroles comme celles-ci pour atténuer l'inconsolable chagrin de la marquise de Vésins. »

## Chronique Locale ET DE LOUEST

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire le texte des paroles que M. de la Guillonnière a prononcées, dimanche soir, au banquet de l'association de Notre-Dame du Travail :

« Mes chers amis,

» Je devrais bien plutôt, au lieu de vous parler encore, laisser vos esprits s'abandonner en toute liberté aux grandes et généreuses émotions qui remuent tous vos cœurs.

» Et pourtant, après la belle journée qui vient de s'accomplir, une idée me domine et, comme vous m'avez habitué à ne vous rien cacher, je veux vous la dire tout entière.

» Lorsqu'il y a trois ans, nous avons jeté les bases de notre association, la pensée dominante et maîtresse qui inspira ses premiers fondateurs fut de rapprocher les ouvriers du prêtre. Dans l'abîme creusé par la mauvaise presse et par des meneurs ambitieux entre l'ouvrier et le prêtre, dans le sentiment de défiance qui retenait éloigné de l'église le monde du travail, ils apercevaient une monstruosité créée par un siècle d'erreur, de scepticisme ou d'indifférence. Ils se mirent résolument à l'œuvre, et désormais nous pouvons dire qu' alors que la Révolution a menti à toutes ses promesses, nous ne retrouvons qu'un ami, toujours fidèle celui-là et qui ne trompe jamais : cet ami c'est le prêtre, le prêtre de Jésus, de Jésus ouvrier qui, roi du ciel et maître de la terre, voulut, comme vous, gagner son pain à la sueur de son front et, pour nous tous, reconquérir

le ciel à la sueur de son sang. (Applaudissements.)

» Le Prêtre, messieurs, celui-là dont l'habit, l'existence et la vie sont synonymes de sacrifice; qui, le plus souvent, sorti, comme vous, du peuple, ne se rattache par aucun lien de fortune ou de famille aux grands et puissants de la terre, et n'a d'autre ambition, en se dévouant à vous, que de grossir encore cette glorieuse cohorte de saints, dont l'Eglise s'honore et qui compte, à côté des papes, des empereurs et des rois, de simples artisans, des ouvriers comme vous, attestant ainsi qu'elle seule a le secret de l'égalité vraie, par la vertu, la pratique du devoir et le dévouement à toutes les souffrances. (Applaudissements.)

» Le Prêtre, messieurs, celui-là qui s'assied au plus humble foyer des plus simples demeures pour y porter la paix et la consolation : celui qui, sur le champ de bataille, relève nos blessés, console nos mourants et qui, dans les jours malheureux des discordes civiles, arrête les vengeances des pouvoirs publics et s'écrie, comme à Fourmies ou à Châteaullain : « Assez de victimes, ce sont nos enfants que vous tuez ! » (Vives acclamations.)

» Le Prêtre, encore une fois, voilà l'ami du Peuple, et c'est pourquoi vous donnez aujourd'hui non seulement à la ville mais à la France entière, un magnifique exemple de concorde sociale : Prêtres et ouvriers, vous êtes assis à la même table, unis dans une commune pensée de foi, de confiance réciproque et de patriotisme.

» Dernièrement, le premier ministre du Canada rappelait l'épisode suivant : Au moment où le traité de Paris venait de céder à l'Angleterre cette antique colonie, un vieux colon, placé sur un rocher, regardait disparaître à l'horizon tout ce qui restait de la France, quand un prêtre s'approchant de lui : « Pourquoi pleures-tu ? lui dit-il. — Je pleure, parce que la France s'en va. — Ne pleure plus, la France reste; regarde ce clocher, la croix du Christ est là, le prêtre est près de toi. » (Sensation.)

» La France y restait en effet. Nos compatriotes étaient alors 70.000 à peine; il y en avait aujourd'hui deux millions cinq cent mille, tous demeurés fidèles à l'Eglise et par là même à la mère patrie.

» Et bien, mes chers amis, il ne dépend que de vous de voir votre nombre grandir à Saumur dans les mêmes proportions. A tous ceux qui vivent dans les tristesses et dans les larmes, vous pouvez aller dire : Ne pleurez plus, chassez les angoisses et les peines, regardez ce clocher, la croix du Christ est là, le prêtre est près de vous. (Applaudissements.)

» Le prêtre est près de vous ! et cela non seulement lorsqu'il s'agit d'aller, au pied du tabernacle, chercher des secours spirituels, mais encore quand, voulant faire prévaloir vos

revendications légitimes au sujet du travail, vous avez besoin d'une voix qui se fasse écouter et s'impose. Et si vous voulez, comme aujourd'hui, reconquérir, avec le repos du dimanche, le réconfort de la vie de famille, l'accroissement de vos forces, le salut de vos âmes, qui est-ce, Messieurs, que vous allez chercher ? Un prêtre, toujours un prêtre, parce que vous savez et vous voulez montrer aux amis du dehors comme à vos adversaires que, sous l'habit du prêtre, bat un cœur de soldat, un cœur de Français, un cœur d'ami du Peuple. (Applaudissements.)

» Cette journée comptera parmi nos plus grands et plus précieux souvenirs. On vous a interdit de déployer librement au dehors le drapeau de votre association pour le baptême duquel nous avions espéré pouvoir faire escorte au Très Saint-Sacrement, au Dieu des ouvriers. Vous l'avez porté dans une commune voisine dont l'administration était plus libérale; je vous en félicite.

» Mais aujourd'hui, ici même, à Saumur, vous avez suscité une manifestation dont l'importance n'échappera à personne. En provoquant une réunion publique et même contradictoire, vous vous êtes imposés à l'opinion publique, descendant en quelque sorte dans la rue, non pas, comme les révolutionnaires, pour y porter le feu, la discorde et la ruine, mais pour faire entendre à tous la parole de la paix et de la vérité.

» Et si demain, lorsque vous retourneriez dans vos ateliers, quelque gouaillier plaisant parce que vous aurez aujourd'hui suivi les offices religieux, diné en compagnie de prêtres, dites-lui : « Tu es en retard de 24 heures; c'était hier qu'il eût fallu venir à la conférence était contradictoire, nous aurions été charmés de l'entendre; mais tu n'as pas osé ! » (Rires et applaudissements.)

» Ce n'est, messieurs, que la première étape d'une route que nous saurons ensemble parcourir tout entière, ne laissant de côté aucune des conquêtes auxquelles nous avons droit.

» Mais il fallait d'abord le rapprochement du prêtre et de la classe ouvrière. C'est désormais chose faite, nous l'achèverons ensemble, et je bois à l'union que rien ne saura rompre de l'Eglise et du Peuple. (Applaudissements répétés.) »

### CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Le Conseil d'arrondissement de Saumur s'est réuni le 26 juillet, à l'hôtel de la Sous-Préfecture.

M. de la Selle a été élu président. Après avoir écouté la lecture du rapport de M. le Sous-Préfet, le Conseil a émis des vœux sur les objets suivants :

« Tarif d'évaluation des journées de prestation; — pont de Montsoreau; — création de

## OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Elle reprit avec entrain :

— Et toutes ces gâteries m'ont rendue sans empire sur moi-même. Je sais bien que vous êtes énergique et fort, que vous tenterez de me rendre parfaite; mais il n'est pas du tout prouvé que vous soyiez de force à mener cette petite folle, parfois trop gaie, souvent trop rêveuse, qui a nom Marcelle.

Elle lui souriait aimablement, s'accusant, en secret, de n'éprouver, en retour des sentiments si vifs et si profonds de son fiancé, qu'une affection tranquille et sans élan, une affection de jeune sœur pour un grand frère. Elle l'avait connu depuis toujours; c'était un ami d'enfance, et l'amour, le grand amour, comme parfois elle en rêvait, elle l'avait lu dans un livre, c'était un coup de foudre. Elle pensait ces choses tout au fond de son cœur, mais n'en laissait rien voir, et Conan était loin de se douter que Marcelle, en mettant sa main

dans sa main, avait surtout désiré faire le bonheur de son père. Comme les cœurs très épris, il prêtait à la jeune fille la surabondance de sa propre tendresse, et attachant sur sa fiancée ses yeux si limpides et si aimants :

— Vous êtes injuste, disait-il; vous vous calomniez en parlant de vos petits défauts. Est-ce un défaut d'aimer à charmer les yeux par le soin de sa toilette ? Avoir un faible pour la parure, c'est de votre âge. Moi, je connais votre cœur, et depuis si longtemps ! Vous rappelez-vous, Marcelle, quand vous étiez une petite fille, comme, de la terrasse, vous guettiez les pauvres pour leur donner tous vos sous, si Jeannette les avait refusés à la porte du Prieuré. Vous rappelez-vous comme, un jour, vous avez pleuré à chaudes larmes devant un petit oiseau, mortellement blessé par un chasseur; et comme vous disiez au grand étudiant en médecine : « Conan, guérissez-le ! » Vos petites mains se joignaient; elles me suppliaient. De ce jour, j'ai commencé à vous aimer. Je ne vous en ai rien dit; vous étiez trop jeune, ma chérie, mais le temps n'a fait qu'augmenter la tendresse vouée, ce jour-là, à la petite Marcelle. Chaque année, lorsque nous nous retrouvons aux vacances, cet amour

grandissait encore. L'année dernière enfin, vous m'avez ébloui par votre grâce; vous êtes entrée en souveraine dans mon pauvre cœur. Il a fallu vous quitter, sans vous rien dire, afin de ne pas vous troubler pendant votre séjour au couvent; mais j'ai bien souffert loin de vous. Partout, je vous retrouvais, Marcelle. Vous m'apparaissez sur le chemin, quand j'allais voir mes malades; vous m'apparaissez encore sur la cime des falaises, sur le bord des grèves, oui, partout. J'ai dû me convaincre que je vous avais gardée au fond de mon cœur et que vous n'en sortiriez plus jamais. J'ai compris que ma destinée était de vous aimer et que j'aimerais mieux mourir que de vivre loin de vous.

Par de longs détours, ils étaient arrivés au banc de quart, établi sur une terrasse dominant la mer. Un figuier, aux larges feuilles, ombrageait le banc. Sur cette terrasse, se tenait constamment un oiseau de mer apprivoisé. Debout sur l'une de ses pattes, l'autre repliée sous l'aile, ce goëland posait à la façon des échassiers. Grimpé sur une pierre carrée, qui lui servait de socle, il s'y immobilisait des heures, avec tout le grandiose d'un César au pincelle d'une colonne. C'est là qu'il méditait,

solitaire et mélancolique. Que se passait-il dans sa cervelle d'oiseau ? Regrettait-il sa gracieuse natale et l'essor de son vol dans l'immensité ? Il battit de son aile coupée à l'arrivée des fiancés, et, leur laissant le champ libre, il se mit en quête de provende le long des allées.

Les jeunes gens prirent place sur le banc, sur ce banc qui avait plus de trois siècles d'existence. Depuis que le manoir avait été élevé sur le Prieuré, ce banc de pierre avait entendu les douces paroles de plus d'un fiancé, toujours les mêmes, de génération en génération. Que de fois, à l'hiver de leur vie, il avait vu les fiancés d'antan revenir, avec des chères, où il avait neigé, s'asseoir à l'ombre du figuier. Alors les vieux époux souriaient tristement et se chauffaient à leur dernier soleil.

Mais, heureux d'être jeunes, Marcelle et Conan ne songeaient guère à l'hiver de leur vie. Lui, disait :

— Oh ! la douce soirée. N'est-ce pas que c'est un jour à souhait pour nos fiancés ? C'est le plus beau soir de ma vie.

haltes sur la ligne d'Angers à Poitiers ; — prompte solution des tramways saumurois ; — répression de la mendicité et du vagabondage ; — prompt exécution du projet de ligne de Saumur à Cholet ; — réfection des caniveaux à Montsoreau ; — création de chambres départementales d'agriculture ; — prohibition de barrages fixes sur la Loire. »

Avis favorable est donné au classement du chemin d'intérêt n° 18 (traverse du bourg de Saint-Georges-Châtelais). Une allocation de 300 fr. est votée pour le classement méthodique des archives de la Sous-Préfecture.

Le Conseil a exprimé le vœu qu'un usager de l'arrondissement de Saumur soit réédifié.

### Musique du 135<sup>e</sup> de ligne

Voici le programme du concert qui sera offert dans le Square, samedi ou dimanche soir — plutôt dimanche — de 8 heures 1/2 à 10 heures, par la Musique du 135<sup>e</sup> :

1. Allegro militaire . . . . . X.
2. Ouverture de *Guillaume Tell*. . . . . ROSSINI.
3. Mosaïque sur *Carmen*. . . . . BIZET.
4. Fantaisie sur les *Huguenots* . . . . . MEYERBEER.
5. *Valse des Blondes* . . . . . L. GANNE.
6. *Souvenir à Madrid*, mazurka. . . . . FAHRBACH.

Le chef de musique,  
ROUYEVIOLIS.

### Théâtre de Saumur

M. A. Lussat, directeur du Châtelet, nous prie d'annoncer les deux spectacles qui seront joués sous sa direction, sur le théâtre de Saumur, à l'occasion des courses et du carrousel, dimanche 9 et lundi 10.

DIMANCHE 9 AOUT

FEU TOUPINEL, comédie-vaudeville en 3 actes, de Bisson.

Le spectacle commencera par :  
*Dicorçons-nous ?* un acte de Grenet-Dancourt.

LUNDI 10 AOUT

LA PORTEUSE DE PAIN, le superbe drame en 5 actes et 8 tableaux de Xavier de Montépin.

### PIGEON VOYAGEUR ÉGARÉ

M. Lamy, rue d'Orléans, tient à la disposition de son propriétaire un pigeon voyageur qu'il a trouvé aujourd'hui. Ce pigeon porte à la patte droite un anneau sur lequel il y a : 1891-L-706.

### BRACELET TROUVÉ

M. Bourcier, élève en pharmacie chez M. Closier, a trouvé ce matin, rue Haute-Saint-Pierre, un bracelet, qu'il a déposé aussitôt au bureau de police, où on pourra le réclamer.

### ARRESTATIONS

L'arrestation des assassins de Verneau a été opérée hier, à Allonnes. Ce sont des vagabonds dont le signalement avait été donné à la justice. Le bruit courait en ville qu'un bouton, trouvé sur le lieu du crime, aurait suffi pour amener cette arrestation. L'individu qui avait perdu cet accessoire compromettant était encore en possession d'un vêtement avec boutons analogues à celui trouvé route de la Ronde.

Un autre crime, dont on s'entretenait depuis le commencement de la semaine à Saumur, aurait été découvert dans le même quartier, à la Croix-Verte. Une fille serait accouchée clandestinement et aurait étouffé et coupé son enfant.

L'arrestation de la coupable a eu lieu également hier.

### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'Administration des chemins de fer de l'État a l'honneur d'informer le public qu'elle mettra en marche, dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 août, au départ de Saumur-État, un train de plaisir pour les Sables-d'Olonne. Le retour s'effectuera le samedi 15 et dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 août par des trains spécialement désignés.

Des billets à prix exceptionnellement réduits seront délivrés pour ce train par les gares de Saumur-État et Montreuil-Bellay.

Le public trouvera dans les bureaux de ville,

ainsi que dans les gares et stations des chemins de fer de l'État, des affiches indiquant l'itinéraire des trains à l'aller et au retour et les prix des billets.

### Cour d'assises de Maine-et-Loire

Audience du 4 août

#### Le Crime de Cizay

L'accusé Joseph Grellier est âgé de 26 ans. L'acte d'accusation rappelle que, le 1<sup>er</sup> février 1891, dans la commune de Cizay-la-Madelaine, le garde Bonnet a surpris Grellier chassant sans permis sur les propriétés de M. Guérin, où la chasse est interdite; il lui a déclaré qu'il allait lui dresser procès-verbal en raison de ce double délit.

Pour éviter une poursuite correctionnelle, le braconnier n'a pas hésité à tuer le garde, il a tiré et l'a atteint à la tête; il vit qu'il n'était que blessé, aussi il fit feu une seconde fois, puis il ramassa l'arme du garde, dont les deux coups étaient encore chargés, et il a tiré sur lui pour l'achever. Puis il déchargea le dernier coup dans les buissons pour faire croire que le garde s'était suicidé. Il a pensé ensuite qu'il était encore plus sûr de cacher le cadavre, afin que le crime ne fût pas immédiatement découvert. Aussi, ayant remarqué un sapin très touffu dont les branches s'étendaient jusqu'à terre, il a voulu transporter le cadavre en cet endroit.

Mais, à ce moment, il entendit le bruit des pas de Delphin Elie et de Poitier, que les coups de fusils avaient attirés, il craignit d'être surpris et pris la fuite.

Greiller a une mauvaise réputation : c'est un braconnier de profession très redouté dans le pays. Il a commis de nombreux actes de violence et de brutalité.

Après la lecture de l'acte d'accusation, M. le président procède à l'interrogatoire de l'accusé.

Cet interrogatoire ne nous apprend rien. Grellier nie la préméditation.

Dix témoins sont ensuite entendus. Le réquisitoire de M. l'avocat général conclut pour la peine capitale. M<sup>e</sup> Lucas demande l'acquiescement.

Il est 7 heures moins 10 lorsque le jury entre dans la salle des délibérations. Il en sort à 7 heures 20 rapportant un verdict affirmatif sur la culpabilité et les circonstances aggravantes, mais admettant des circonstances atténuantes.

La femme de Grellier, en deuil, au bas de l'estrade, pleure, son enfant entre les bras.

A 7 heures 35 minutes, M. le président donne lecture de l'arrêt, qui condamne Joseph Grellier à la peine de quinze ans de travaux forcés et le dispense de l'interdiction de séjour.

### LES GRANDES MANŒUVRES

M. le général Crétin, chef de l'état-major du 9<sup>e</sup> corps, est arrivé à Poitiers avec son escorte, pour examiner le terrain où doivent avoir lieu cette année les grandes manœuvres.

### UNE RÉPARATION D'HONNEUR

On nous annonce de Saint-Nicolas-de-Bourgueil que l'honorable M. Baudry a été réélu maire par le conseil municipal réuni à la mairie sur la convocation de M. le Préfet.

On n'a pas oublié que M. Baudry avait été révoqué il y a juste un an, pour avoir « manqué gravement à ses devoirs ».

Oh ! il était bien coupable, en effet, M. Baudry !

Figurez-vous que les électeurs avaient eu l'idée, se croyant toujours souverains, de fêter leur député en lui offrant un banquet, et d'inviter à ce banquet M. Baudry.

M. Baudry, sans penser à mal, croyant tout bonnement que les électeurs étaient maîtres de leur volonté, avait accepté l'invitation, et n'avait pas cru commettre le moindre crime en venant s'asseoir à côté du légitime représentant que le peuple s'était librement choisi.

Erreur, erreur profonde !

Les friponnards avaient une trop belle occasion de se venger du succès de l'adversaire du gouvernement de leur cœur, pour ne pas la saisir en donnant l'ordre au gouvernement de frapper un conservateur dont l'honorabilité et la popularité sont pour eux un sujet d'horreur.

M. le Préfet, mal renseigné et subissant, peut-être un peu malgré lui, la triste influence des friponnards de l'endroit, suspendit le maire de Saint-Nicolas ; mais cette mesure grave ne leur suffisait pas : il fallait, à ces gloutons, une révocation qu'ils n'eurent pas de peine à obtenir, car, il faut bien le constater, là comme dans les communes où les conservateurs sont en majorité, il y a une minorité qui commande, et nos préfets se croient obligés d'obéir à ces déclassés qui, dans tous les temps et sous tous les régimes, ont été la plaie des gouvernements.

M. Baudry fut donc révoqué.

Mais les habitants, mais les conseillers municipaux, organes naturels des désirs de leurs concitoyens, lorsque le temps a été venu, se sont empressés de rendre à M. Baudry l'écharpe municipale dont il est digne à tous égards.

Cette restitution est une belle réparation d'honneur ; elle est, de plus, la condamnation des procédés de l'administration qui, désormais, fera bien d'agir avec plus de prudence, et surtout avec plus d'indépendance vis-à-vis des mandrins qui se cachent sous le masque républicain pour mieux la tromper.

(Messager d'Indre-et-Loire.)

### UN KRACH FINANCIER

Le Tribunal de commerce de Nantes a prononcé hier la liquidation judiciaire de la banque Rousselot aîné, située rue Fafayette et dont le siège est à Cholet.

Le bilan constate un actif de 6,612,537 fr. 79 et un passif de 6,378,127 fr. 07, ce qui fait une plus-value de 34,410 fr. 72.

Ce krach a causé une vive émotion dans notre ville. Les causes en remonteraient déjà loin et se rattacherait plus récemment à la fondation d'une société dans laquelle M. Rousselot avait engagé des capitaux considérables.

(Espérance du Peuple.)

### INCENDIE D'UN HÔPITAL

On télégraphie de Brest, 4 août :

« Un incendie a éclaté à onze heures et demie, à l'hôpital maritime.

» Les secours sont arrivés promptement de tous côtés.

» On est maître du feu.

» Aucun accident de personne. »

### COURSES DE PORNICHET

Les courses de Pornichet auront lieu cette année le jeudi 13 août.

Cinq prix seront courus.

L'hippodrome est situé sur la plage, en face le Casino.

### GUÉRISON DES BRULURES

Un médecin de Nantes vient de faire part à la Société médicale des hôpitaux d'un moyen aussi simple qu'original qu'il a découvert pour calmer la douleur causée par une brûlure. Il consiste à faire couler le contenu d'un siphon d'eau de Seltz sur la partie atteinte. Ce remède non seulement procure un soulagement immédiat, mais encore hâte la guérison finale.

### TRAITEMENT DE LA MIGRAINE

L'insupportable migraine fait le désespoir de bien des personnes, qui ont essayé de tous les remèdes imaginables sans pouvoir guérir leurs fâcheux maux de tête.

Le docteur L. Vaczi a eu l'idée d'employer l'acide phénique dans les céphalalgies de causes diverses. Il ordonne à ses malades de pratiquer le lavage des parties douloureuses de la tête avec une solution aqueuse d'acide phénique à 30/0.

La douleur disparaît avec une rapidité étonnante, parfois même une minute après l'application de ce traitement, qui a réussi dans

plusieurs cas rebelles à tous les médicaments ordinaires.

### BOISSON DÉSALTÉRANTE

Avec 300 gr. de sucre en poudre et 16 gr. d'acide citrique que l'on mêle bien ensemble dans un mortier avec le pilon, on obtient une limonade sèche qu'on peut renfermer dans une boîte et porter sur soi pendant les journées chaudes. Une cuillerée à café de cette poudre dans un verre d'eau donne une boisson agréable, qui ne le cède en rien aux limonades gazeuses du commerce.

Dans un restaurant à vingt-deux sous :  
— Garçon, vos œufs à la coque sont ignobles, appelez le patron.

Le patron arrive, regarde les œufs et, s'adressant au garçon d'un air indigné :

— Imbécile ! vous avez l'aplomb de servir ces œufs à la coque. Quand les œufs sont dans cet état, on les sert en omelette.

### BOURSE DE PARIS

Du 4 Août 1891

3 0/0 . . . . .	94 92
3 0/0 nouveau . . . . .	93 75
3 0/0 amortissable . . . . .	96 15
4 1/2 . . . . .	105 »

### Dernières Nouvelles

Paris, 5 août, 12 h. 19 soir.

M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, vient de décider de réglementer les conditions de recrutement des mécaniciens et chauffeurs sur tous les chemins de fer.

Des dépêches particulières de Berlin continuent de donner des nouvelles peu rassurantes sur la santé de l'empereur Guillaume.

On télégraphie de Saint-Petersbourg que l'amiral Gervais, 40 officiers français et 16 sous-officiers sont partis pour Moscou.

HAVAS.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

### Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre  
— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —  
— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp  
5 fr. 90 le litre

### HERNIES

ET MALADIES DE MATRICE

Guérison Radicale

Paie ment des honoraires après guérison  
Le Docteur PELLOTIER, CABINET, 32, rue de Rivoli, Paris, donne ses consultations à ANGERS, lundi 10 août, hôtel d'Anjou; à SAUMUR, mardi 11 août, hôtel Budan. Le Docteur revient tous les deux mois.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE  
Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD  
Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *psoriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.  
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 1<sup>er</sup> AOUT 1891

Froment-commercé, l'hectolitre	20 50	Beuf ou vache, le kil.	1 80
id. Halle (moyenne)	20	Veu	2 —
Méteil	15 50	Mouton	2 40
Seigle	11	Porc	1 60
Orge	12	Poulets la couple	3 50
Avoine	9	Dindonneaux	8 —
Sarrasin	—	Canards	4 50
Haricots blancs	28	Oies	8 —
Haricots rouges	26	Beurre le kilog.	2 10
Fèves	—	(Eufs la douzaine)	0 85
Noix	15	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	—	780 kilog.	80 —
Sel les 100 kil.	15	Luzerne	80 —
Son	16	Paille	35 —
Pommes de terre, la barrique, 157 kilog.	10	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	62	Chanvre 1 <sup>er</sup> qualité les 52 kilog. 500	—
Pain 1 <sup>er</sup> qual., le kil.	—	id. 2 <sup>e</sup>	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 36 66	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 35	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 --
		Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	150 à 200
Varrains	150 à 200
Bourgueil	160 à 200
Restigné	150 à 200
Chinon	130 à 150
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	155 à 140
Saint-Léger et environs	120 à 130
Varrains et environs	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	115 à 120
La Vienne	115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 36 à —
Cidre de Normandie	40 à —
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	42

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 18 » à 19 »	»	de 10 » à » »	»
Saumur, de 18 75 à 19 »	»	de » » à » »	»
Cholet, de 18 25 à 19 »	»	de 9 » à » »	»
Bangé, de 19 50 à 20 »	»	de 9 » à » »	»
Segré, de 19 » à » »	»	de 10 » à » »	»
Beaupréau, de 19 50 à » »	»	de 9 75 à 10 »	»
Montfaucon, de 19 75 à » »	»	de 9 75 à 10 »	»
Montrevault, de 19 » à » »	»	de 10 » à » »	»
Chemillé, de 19 50 à » »	»	de 10 » à » »	»
Champcoceaux, de 19 50 à » »	»	de 9 50 à » »	»
St-Florent-le-Viel, de 19 50 à » »	»	de 9 25 à » »	»
Vihiers, de 19 50 à » »	»	de 9 50 à » »	»
Brissac, de 19 » à » »	»	de 9 » à » »	»
Chalonnès, de 19 » à » »	»	de 9 » à » »	»
Doné, de 19 50 à 22 »	»	de 9 50 à » »	»
Nantes, blés d'Amérique, de 26 » à » » les 100 kilos.			
Nantes, blés d'Algérie, de 23 » à 23 50 les 100 kilos.			
Nantes, bons blés français, de 24 » à 25 50 les 100 kil.			

MAGASIN PITTORESQUE  
JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL  
Jouvet et Cie, 5, rue Patatine, Paris  
Paris, un an, 10 fr. — Départements, 12 fr.  
Union postale, 13 fr.

Sommaire du 31 juillet 1891  
Au bord de l'Oise (1 grav.), M. A. P. — Le tailleur de Paul-Louis Courier. — La manutention mécanique des wagons (3 grav.), M. Alfred de Vaulabelle. — La destruction des oiseaux, suite (2 grav.), M. E. Oustalet. — La voûte d'acier (1 grav.), M. M. — La machine et les explosifs de guerre (suite), M. le commandant d'Équilly. — La caricature politique et religieuse, suite (2 grav.), M. Eugène Muntz. — Les voyages de M. Chaffanjon, suite (1 grav.).

Etudes de M<sup>e</sup> HENRY LECOY, avoué à Saumur, rue Pavée, n<sup>o</sup> 1, et de M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine.

A VENDRE

Aux enchères publiques  
En l'étude de M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine (arrondissement de Saumur),

UNE MAISON

Située à Doué-la-Fontaine, rue de la Sirène,

COMPRENANT :

- 1<sup>o</sup> Bâtiments d'habitation ;
- 2<sup>o</sup> Grands magasins servant à l'exploitation du commerce de vins et liqueurs en gros, bureau, laboratoire, caves ;
- 3<sup>o</sup> Cour, jardin et servitudes, consistant en : remise, hangar, écurie et lieux d'aisances.

Sur la mise à prix de 15,000 fr.

L'ADJUDICATION aura lieu le Dimanche 9 août 1891, à une heure de l'après-midi.

Pour les renseignements, s'adresser :

- 1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Pavée, n<sup>o</sup> 1 ;
- 2<sup>o</sup> A M. PROUST, expert-comptable à Saumur, rue Dacier, n<sup>o</sup> 43 ;
- 3<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine. (558)

Etude de M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES

Le Fonds de commerce ET LA CLIENTÈLE

d'une maison exploitée actuellement par M. ALPHONSE PINEAU, négociant en vins et liqueurs en gros,

Magnifique installation, matériel presque neuf à prendre à dire d'experts, et en sus du prix du fonds de commerce et de la clientèle,

Le Dimanche 9 Août, à midi.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M<sup>e</sup> DOUSSAIN, ou à M. ALPHONSE PINEAU. (559)

M. COUZIN

Ancien Gérant de Propriétés à MARMANDE (Lot-et-Garonne)

Désirerait s'occuper du même emploi DANS LES ENVIRONS DE SAUMUR.

Muni des meilleures références, il prie les personnes qui auraient des propriétés à faire gérer de bien vouloir lui accorder leur confiance.

Pour traiter, s'adresser à M. COUZIN, au CHAPEAU, près Saumur, ou au bureau du journal.

A VENDRE

Joli Jardin entouré de murs, avec PETIT LOGEMENT, le tout contenant 5 ares 50, situé au Pont-Fouchard, commune de Bagneux.

S'adresser à M. LANGLOIS, expert à Saumur. (386)

BAINS

De la rue du Marché-Noir

AVIS

M<sup>me</sup> SALMON-DORGIGNÉ, directrice de l'établissement des Bains de la rue du Marché-Noir, a l'honneur d'informer le public, qu'à partir du 4<sup>er</sup> août 1891, les Bains de Vapeur et les Douches Chaudes seront donnés les Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche de chaque semaine ; qu'en raison de cette modification, un nouveau Tarif général sera appliqué à partir de la même époque.

Ce tarif, qui sera affiché dans chacune des salles de l'établissement, comportera des Réductions tant sur les Abonnements que sur les Bains de toute sorte.

Deux Nouvelles Salles de BAREGES ont été récemment installées et l'établissement complètement restauré. (387)

CIDRES

M<sup>e</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.

S'adresser route de Rouen, n<sup>o</sup> 21 bis. (143)

ENTREPOT

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

Etude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare

Jardin potager, clos de vigne, vastes caves.

S'adresser à M<sup>e</sup> LECOMPTE.

Offres et Demandes

JEUNE HOMME, arrivant du service, désire place de Jardinier dans maison bourgeoise ou château. — Très bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une BONNE OSÉRIEUSE ayant déjà élevé des enfants. — Inutile de se présenter sans de très bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un Ménage, le mari comme jardinier maraîcher et fleuriste, la femme sera occupée dans une PAPETERIE.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande place, le mari cultivateur, la femme cuisinière ou femme de basse-cour. Très bonnes références.

UNE FEMME, munie de bonnes références, demande Place ou à faire des Ménages.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande une place de garçon de magasin ; FERAIT DES COURSES.

UN JEUNE HOMME demande une place de cultivateur-jardinier ou cocher.

Disponible fin septembre.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

A SAINTE-GENEVIÈVE  
Tapisseries Artistiques  
BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS



25 francs PAR MOIS

Atelier de Constructions mécaniques  
GUEU, 113, Quai d'Orléans, 113, PARIS  
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre  
Ancienne Maison GUÉRINEAU  
LIGNAIS, SUCC<sup>r</sup>

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.

Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 fr.

Sirops de fantaisie, le litre 4.75 ; pur sucre, 2.25.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur Soussigné,